

SEANCE DU 19 FEVRIER 2018

Le dix-neuf février deux mille dix-huit à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie sous la Présidence de Monsieur SIMON Gilbert, Maire.

Présents : Mesdames, Laurence ROUSSET, Marie GUIDO, Eliane LAFAILLE, Véronique SAUZEDE.
Messieurs David FERNANDEZ, Laurent RIGAL Marc FLANDIN, Alexandre APARICIO, Roland SIRE.
Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration :

Etienne MERVOYER procuration à Gilbert SIMON
Susan INGRAM procuration à David FERNANDEZ
Gaétane MAUPPIN procuration à Alexandre MAUPPIN
Absents excusés : Claire LACOUME, Pierre THARIN

Ordre du jour

- J Délibération Approbation du rapport de la CLET du 30/11/2017 sur l'évaluation des transferts de compétences 2015 et 2016 à la communauté de communauté des Pyrénées Audoises
- J Présentation et vote des Comptes Administratifs 2017 – M14 (budget principal), et M49 (budget eau et assainissement)
- J Approbation du compte de gestion 2016 (M14 – M49)
- J Délibération anticipation avant le vote du budget pour paiement de factures d'investissement (M14-M49)
- J Délibération aménagement des berges de l'Aude-Maîtrise d'ouvrage portée par la commune
- J Participation financière de la commune pour l'achat de matériels psychométrique au profit de la psychologue scolaire qui intervient dans le cadre du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficultés)

- J Questions diverses

Secrétaire de séance : Véronique SAUZEDE

Monsieur le maire demande au conseil de bien vouloir valider le compte rendu du conseil du 4 Décembre 2017, dont il fait lecture. **IL EST ADOPTE A L'UNANIMITE.**

I- Délibération approbation du rapport de la CLET du 30/11/2017 sur l'évaluation des transferts de compétences 2015 et 2016 à la communauté de communes des Pyrénées Audoises

Monsieur le Maire expose que le 30 novembre 2017, la commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLET) a adopté son rapport d'évaluation des charges transférées concernant l'année 2015 et 2016 :

Pour permettre au conseil communautaire des Pyrénées Audoises de se prononcer sur le montant définitif des attributions de compensation pour 2015, conformément à l'article 1609 nonies C du code général des impôts, ce rapport doit faire l'objet d'un accord à la majorité des conseils municipaux, dans les conditions fixées par l'article L5211-5-II du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire indique qu'il convient de se prononcer sur le rapport de la CLET relatif aux transferts des charges suivantes pour 2015-2016 :

- J Commune de QUILLAN : transfert des charges du domaine enfance et jeunesse
- ALSH (géré initialement par 1 association)
- Crèche gérée par 1 association
- J Commune de QUILLAN : transfert des charges : déchetterie de Quillan
- J Commune d'ESPERAZA: transfert des charges du domaine enfance jeunesse
- ALSH (géré initialement par 1 association : Les Français de l'Aude)
- Crèche
- J Commune de BELCAIRE : transfert de compétence SIGEA (Aide fonctionnement station de ski)
- J Commune de CAMURAC : transfert de compétence SIGEA (Aide fonctionnement station de ski)
- J Commune de CAMURAC : transfert de compétence Régie Municipale Ski (investissement station de ski)
- J Crèche Vanille et Chocolat
- J SIVU Forestier
- J SIAT Syndicat Intercommunal d'Aménagement Touristique

Il propose au conseil municipal d'APPROUVER le rapport définitif de la commission local d'Evaluation des charges Transférées du 30 novembre 2017,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **ADOpte**, à l'**UNANIMITE** les propositions ci-dessus

II- Présentation et vote des comptes administratifs 2017 - M14 (budget principal et M49 (budget eau et assainissement :

Monsieur le Maire et Madame Véronique SAUZEDE adjointe aux finances invitent les membres du conseil à prendre connaissance des documents qui leur ont été distribués en début de séance, détaillent chaque chapitre et répondent aux différentes questions.

Présentation et vote du compte administratif M14 Budget Communal

	DEPENSES FONCTIONNEMENT	CA 2016	BP 2017	CA 2017
60612	Energie -électricité	17 005.30	30 000.00	15 720.68
60613	CHAUFFAGE	5 604.06	10 000.00	5 288.90
60621	COMBUSTIBLE	0.00	500.00	0.00
60622	CARBURANTS	2 124.62	3 000.00	2 393.20
60623	ALIMENTATION	23.61	500.00	71.30
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	0.00	500.00	157.93
60631	FOURNITURE ENTRETIEN	2 443.53	6 000.00	3 124.47
60632	FOURNITURE PETIT EQUIPEMENT	18 791.83	30 000.00	15 222.50
60633	FOURNITURE VOIRIE	5 633.52	9 000.00	829.14
60636	VETEMENTS TRAVAIL	554.26	1 000.00	429.60
6064	FOURNITURE ADMINISTRATIVE	3 597.89	5 000.00	2 945.16
6067	FOURNITURE SCOLAIRE	2 488.52	2 000.00	2 089.86
611	MAINTENANCES site/photocopieur/logiciel/Sodexo/numérique école	6 889.97	28 000.00	12 720.73

6135	LOCATION photocopieur	2 560.16	3 500.00	1 920.00
614	RESEAU FERRE	125.43	300.00	58.22
61521	FLEURS VILLAGE/ELAGAGE PLATANES	1 671.63	5 000.00	942.42
615221	ENTRETIEN BATIMENTS	0.00	3 000.00	0.00
615232	RESEAUX	0.00	0.00	188.04
615231	VOIRIE	720.00	4 000.00	0.00
61551	ENT VEHICULES	982.12	4 000.00	932.92
61558	ENT AUTRES BIENS MOBILIERES	517.39	1 000.00	638.10
6156	MAINTENANCE EGLISE	533.16	1 000.00	247.09
6161	ASSURANCES MULTIRISQUES	9.64	0.00	10 851.59
6168	AUTRES ASSURANCES	9 222.12	11 000.00	156.92
6182	DOC GENERALE	72.00	500.00	512.24
6184	FORMATION	465.00	1 000.00	200.00
6185	FRAIS DE COLLOQUE ET SEMINAIRE	234.00	0.00	0.00
6188	AUTRES FRAIS	313.20	2 000.00	1 052.00
6225	INDEMNITES REGISSEUR CANTINE COMPTABLE	1 055.47	1 100.00	813.95
6226	HONORAIRES	7 041.34	11 000.00	2 675.16
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMIL	0.00	700.00	165.00
6228	REMUNERATION INTERMED HONORAIRES DIVERS	945.92	1 000.00	7 203.23
6231	ANNONCES / PLU	276.85	2 000.00	1 922.80
6232	FÊTES ET CEREMONIES	5 389.22	9 000.00	9 057.59
6236	CATALOGUES	0.00	1 000.00	0.00
6248	FRAIS TRANSPORT (péri scolaire)	1 500.00	3 000.00	2 645.57
6261	FRAIS POSTAUX	150.00	1 500.00	975.15
6262	TELEPHONE INTERNET	3 432.55	4 000.00	3 928.45
6281	SPA	597.00	3 000.00	525.60
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	0.00	0.00	116.20
63512	TAXE FONCIERE	7 481.00	11 000.00	8 650.00
6354	DROIT D'ENREGISTREMENT maison BOULBES	40.00	0.00	0.00
	TOTAL 011 CHARGES CARACTERE GENERAL	110 492.91	210 100.00	117 371.31
6336	COT CNFPT CENTRE DE GESTION	2 802.56	3 000.00	3 079.37
6338	AUTRES IMPOTS ET TAXES	11 721.04	12 000.00	476.32
6411	PERSONNEL TITULAIRE + CHARGES COTISATIONS	124 227.17	127 000.00	125 065.17
6413	PERSONNEL NON TITULAIRE	46 490.66	22 000.00	28 264.90
64161	EMPLOIS INSERTIONS	0.00	0.00	536.91
64162	EMPLOIS D AVENIRS	0.00	0.00	606.80
64168	EMPLOI CUI	0.00	24 500.00	15 395.23
6451	URSSAF	20 960.55	21 000.00	26 693.22
6453	COT RETRAITE CNRACL IRCANTEC ERAFP	33 204.33	34 000.00	33 748.94
6455	ASSURANCES DU PERSONNEL	10 894.21	11 000.00	10 345.42
6456	COTISATION FNC SUPP FAM	788.00	917.00	917.00
64732	ASSEDIC	2 128.15	2 200.00	2 869.49
6474	COMITE INTERCOM	2 915.00	3 000.00	2 653.00
6475	MEDECINE TRAVAIL	490.00	1 383.00	456.14
	TOTAL 012 CHARGES PERSONNEL	256 621.67	262 000.00	251 107.91
6531	INDEMNITE ELUS	27 306.41	28 000.00	27 811.87
6533	IRCANTEC ELUS	952.00	1 500.00	995.90
6535	FORMATION ELUS	60.00	200.00	237.00

6541	CREANCES	0.00	1 000.00	0.00
6542	CREANCES ETEINTES (service incendie)	0.00	13 500.00	3 351.36
6553	SERVICE INCENDIE	13 405.43	0.00	10 054.07
65548	AUTRES CONTRIBUTIONS (collège couiza etc..)	12 313.11	15 000.00	6 639.73
65541	COMPENSATION CHARGES TERRITORIALES	1 759.00	2 000.00	0.00
6574	SUBVENTIONS ASSOCIATION	5 111.75	5 400.00	5 183.00
	TOTAL 65 AUTRES CHARG GEST COURANTE	60 907.70	66 600.00	54 272.93
66111	INTERETS EMPRUNTS	14 469.01	17 500.00	13 771.31
	TOTAL 66 CHARGES FINANCIERES	14 469.01	17 500.00	13 771.31
042	042 op d'ordre Amortissement	190.00	71 296.48	71 296.48
675/ 042	CESSION bâtiments Commune/Jammes	1.00	63 042.59	63 042.59
6811/0 42	Dot AMMORTISSEMENT frais étude plan d'eau	0.00	1 296.48	1 296.48
6761/ 042	CESSION Bâtiment Jammes	189.00	6 957.41	6 957.41
	TOTAL 022 DEPENSES IMPREVUES	0.00	57 128.52	0.00
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	442 681.29	684 625.00	507 820.34
	FONCTIONNEMENT RECETTES	CA 2016	BP 2017	CA 2017
6419	REMBOURSEMENT CUI	20 117.60	20 000.00	9 370.53
	TOTAL 013	20 117.60	20 000.00	9 370.53
70311	CONCESSION CIMETIERE	368.14	1 200.00	1 241.28
70323	REDEV OCCUPATION DOMAINE PUBLIC ERDF GRDF	1 028.18	1 500.62	1 153.05
70388	ORANGE / photovoltaïque 3 500 €)	5 469.09	5 500.00	5 272.47
704	TRAVAUX	20 275.70	0.00	450.00
7062	BIBLIOTHEQUE	60.00	60.00	0.00
7066	REDEVANCE SERVICES A CAR.SOCIAL	892.50	900.00	0.00
7067	CANTINE	8 728.40	6 000.00	7 192.80
70688	PREST SERV contrat de La Poste	13 524.00	13 584.00	13 584.00
70872	REMB frais personnel BUDGET ANNEXE M49	0.00	55 000.00	25 012.15
	TOTAL 70	50 346.01	83 744.62	53 905.75
73111	IMPOTS LOCAUX	246 596.00	244 680.00	241 439.00
7321	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	59 064.00	0.00	0.00
73211	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	0.00	59 064.00	59 064.00
7323	FNGIR	38 080.00	0.00	3 173.33
73221	FNGIR	0.00	38 080.00	31 733.34
7325	FONDS PEREQUATION RFCl (compte supprimé)	24 209.00	0.00	0.00
73223	Remplacé FONDS DE PEREQUATION	0.00	20 000.00	20 547.00
7336	DROIT DE PLACE	40.00	20.00	0.00
7381	TAXE ADD. Droits de mutation	14 841.90	10 000.00	17 666.94
	TOTAL 73	392 830.90	371 844.00	373 623.61
7411	DOTATION FORFAITAIRE	23 552.00	14 167.00	14 167.00
74121	DOT SOLIDARITE RURALE péréquation	8 395.00	8 890.00	8 890.00
742	DOT ELU LOCAL	2 895.00	2 962.00	2 962.00
74748	PARTICIPATIONS BRENAC FA GRANES ST FERR ECOLE	7 650.00	4 000.00	2 700.00
748314	COMPENS T P /CFE	230.00	72.00	3 245.33
74834	COMPENS T F	2 458.00	1 793.00	1 793.00

74835	COMP TH	6 484.00	8 533.00	9 352.00
	TOTAL 74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	51 664.00	40 417.00	43 109.33
752	REVENUS IMMEUBLES logements foyer	53 549.98	47 128.38	54 222.67
7551	EXCEDENT BUDGET ANNEXE	0.00	5 500.00	0.00
758	PRODUIT GESTION COURANTE	22 646.30	5 791.00	18 909.61
	TOTAL 75	76 168.28	58 419.38	73 132.28
	76 PRODUITS FINANCIERS	0.00	0.00	0.00
775	VENTE bâtiment communal/Jammes	190.00	70 000.00	70 000.00
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	0.00	0.00	885.87
	TOTAL 77	190.00	0.00	0.00
722	TRAVAUX Régie (bâtiment 30 000 € voirie 10 000 €)	40 000.00	40 000.00	40 000.00
042	Opération d'ordre travaux régie	40 000.00	40 000.00	40 000.00
	002 PART EXCEDENT REPORTE N-1	0.00		
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	621 344.79	684 625.00	664 027.37
	RESULTAT EXERCICE 2016-2017	178 663.50		156 207.03
	FONCTIONNEMENT RESULTAT DE CLOTURE 2016-2017	180 216.84 dont +1553.34 OP d'ORDRE		dont 169.84 ex SIVU 156 037.19

Monsieur le Maire précise que **les dépenses de fonctionnement ont baissé de 1,13%** par rapport à 2016. Il indique que **les charges de personnels ont baissé de 2,14%**, **les charges de gestion courante de 10,89%**, avec des charges financières stables. Il relève cependant l'augmentation des charges à caractère général de 6,08%, du fait du remboursement d'un trop perçu d'un montant de 6 681 ,65 € dans le cadre de l'aide de l'Etat aux contrats aidés.

Monsieur le Maire, sans intégrer la vente de deux bâtiments communaux, regrette cependant la **baisse des recettes de fonctionnement de 30 337,19€ (soit - 4,88%)**, par rapport à 2016, essentiellement due à une **baisse de fiscalité (- 19 207 €)**, **de dotations de l'Etat (- 8 555 €)**. Malgré le contexte financier qui se dégrade d'année en année, Monsieur le Maire précise que l'exercice 2017 présente malgré tout un excédent de fonctionnement de 156 037,19 € satisfaisant, qui servira de socle financier aux investissements de l'année 2018.

Il termine sa présentation en engageant le conseil à poursuivre la recherche d'économies dans tous les domaines, car il est à craindre une baisse récurrente des recettes en 2018.

	DEPENSES INVESTISSEMENT	CA 2016	BP 2017	CA 2017
1641	CAPITAL EMPRUNTS	45 531.47	51 700.00	43 487.94
165	dépôt caution logements	691.91	1 000.00	1 250.00
	TOTAL 16	46 223.38	52 700.00	44 737.94
2051	CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES	1 350.00	0.00	0.00
	TOTAL 20	1 350.00	0.00	0.00
2111	ACHAT TERRAIN Opération 81	599.99	1 500.13	730.00
2131	ACHAT BATIMENT MAISON + FRAIS	0.00	0.00	0.00
2132	IMMEUBLE DE RAPPORT		53 000.00	53 000.00
2141/21	BOULODROME opération 110	9 096.00	0.00	0.00

21578	ACHAT Matériel opération 73	3 715.18	16 000.00	14 134.42
21534	FACE SYADEN Opération 107 Av Espérazza RD 118 solde	1 329.24	50 000.00	16 806.83
21534	ECLAIRAGE PUBLIC Opération 71	51 179.26	0.00	0.00
2151	TRAVAUX DE VOIRIE Opération 79 –CCPA ET AUTRES	32 939.97	94 000.00	72 240.43
2151	Réhabilitation RD 118 op 116 3 ^{ème} T	87 293.48	78 500.00	78 458.48
21318	TRAVAUX de bâtiments Opération 112 foyer salle multi activités	29 768.24	442 270.03	252 859.55
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	0.00	229.97	229.97
2183	Achat matériel de bureau et informatique	540.00	5 000.00	4 839.00
	TOTAL 21	218 351.36	740 500.13	493 298.68
2132/040	Travaux d'équipement en régie bâtiment	30 000.00	30 000.00	30 000.00
2151/040	Travaux d'équipement régie voirie	10 000.00	10 000.00	10 000.00
040	TOTAL OPERATION ORDRE ENTRE SECTION	40 000.00	40 000.00	40 000.00
	SOUS TOTAL DEPENSES	304 034.74	833 200.13	533 298.68
	001 DEFICIT REPORTE	0.00	58 909.87	
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	304 034.74	892 110.00	578 036.62

RECETTES INVESTISSEMENT		CA 2016	BP 2017	CA 2017
024	PRODUITS DE CESSIONS (RECETTES)		-70 000.00	0.00
10222	FCTVA	76 897.07	33 776.24	33 776.25
10223	Taxe Aménagement Urbanisme T. A	2 536.55	3 000.00	2 949.77
1068	PART EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	192 316.23	180 216.84	180 216.84
	TOTAL 10	271 749.85	216 993.08	216 942.86
1321	SUBVENTION DETR (Etat) Foyer salle multi activités	51 340.00	90 220.00	16 487.11
1322	SUBVENTION REGION Foyer salle multi activités	52 400.00	115 398.00	50 766.45
1323	SUBV DEPARTEMENT RD118 2 ^{ème} tranche solde	35 324.00	0.00	0.00
1323	SUBV DEPARTEMENT Foyer salle multi activités	0.00	126 652.44	36 150.53
1323	SUBV SYADEN RD 118 2 ^{ème} tranche solde	11 956.65	0.00	0.00
13251	GFP DE RATTACHEMENTS	0.00	24 000.00	0.00
1328	CDC Pyrénées Audoises (subv voirie) travaux 2016/ 2017	26 348.00	0.00	30 024.00
13	TOTAL SUBVENTIONS	177 368.65	356 270.44	133 428.09
165	Dépôt et cautionnement reçus	695.00	1 550.00	1 910.00
1641	EMPRUNTS	0.00	250 000.00	249 920.00
	TOTAL 16	695.00	251 550.00	251 830.00
2111	Vente bâtiment	0.00	0.00	0,00
21318	Vente maison	0.00	0.00	0,00
	TOTAL 21	0.00		0.00
192/040	PLUS MOINS VALUES CESSION TERRAIN	189.00	6 957.41	6 957.41
2132/040	IMMEUBLES DE RAPPORT	0.00	15 000.00	15 000.00
2138/040	AUTRES CONSTRUCTIONS	0.00	48 042.59	48 042.59
2111/040	CESSION TERRAIN NU	1.00	0.00	0.00
28031/040	FRAIS D'ETUDE PLAN D'EAU	0.00	1 296.48	1 296.48

040	Opération d'ordre entre section	190.00	71 296.48	71 296.48
	SOUS TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	450 003.50	896 110.00	743 497.43
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		450 003,50		743 497.43
INVESTISSEMENT RECETTES EXERCICE 2016-2017		145 968.76		+2 434.31 ex SIVU
DEFICIT INVESTISSEMENT 2016 / excédent 2017		-58 909.87		97 895.12
RESULTAT DE CLOTURE -58 909.87 + (95 460.81 + 2 434.31)				38 985.25

Monsieur le maire précise que les dépenses d'investissement ont été très soutenues en 2017, du fait de la réhabilitation du foyer aujourd'hui terminée, de la construction en cours de la salle de motricité et de la fin des travaux de voirie sur la RD 118 notamment.

Il indique que 64,79% du programme prévisionnel de 2017 ont été réalisés et qu'une double opération immobilière n'a pas entaché le patrimoine communal.

S'agissant des recettes, ces dernières sont conformes aux prévisions, avec la réalisation d'un prêt de 250 000 € à un taux très intéressant, qui, à ce jour est venu constituer une trésorerie, permettant de poursuivre avec sérénité les investissements pendant les deux années restantes du mandat en cours. Monsieur le Maire précise également que la commune est à jour dans le paiement des investissements et qu'elle est dans l'attente du versement de 123 108,83 € de subventions.

Il indique que le bilan de la section investissement dégage un excédent d'investissement de 95 895,12€, permettant d'absorber le déficit de 2016 qui s'élevait à 58 909,87, portant ainsi l'excédent de clôture à 36 985,25€.

III-Présentation et vote du compte administratif M49 service de l'eau et de l'assainissement

	DEPENSES D'EXPLOITATION	CA 2016	BP 2017	CA 2017
6061	Fourniture non stockables (eau, énergie.....)	6 015.71	7 000.00	5 195.86
6062	FOUR NON STOCKEES (chlore)	0.00	1 000.00	839.03
6063	FOURN ENTRETIEN ET PETIT EQUIP	6 948.71	7 000.00	1 691.79
611	Sous-traitance station épuration ESPERAZA 2014 2015	33 336.08	34 100.00	35 224.06
6137	REDV OCCUPAT DOMAIN PUBLIC	325.58	1 000.00	723.82
6152	ENTRETIEN RESEAUX	0.00	1 000.00	0.00
61523	RESEAUX	480.00	0.00	467.70
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS	0.00	1 000.00	2 975.41
6156	MAINTENANCE	276.00	1 500.00	110.40
617	FRAIS ANALYSE	1 703.49	2 000.00	1 360.43
6226	REMUNERATION interm	0.00	1 000.00	0.00
6262	Frais TELEPHONIQUE	775.94	1 500.00	1 342.38
6371	Redevance prélèvement EAU	2 337.00	4 000.00	2 223.00
011	CHARGES CARACTERE GENERAL	52 198.51	62 100.00	52 153.88
6215	PERSONNEL EXTERIEUR	0.00	55 000.00	25 012.15
012	CHARGES PERSONNEL	0.00	55 000.00	25 012.15
6541	CREANCES PERTES IRRECOUVRABLES	0.00	1 000.00	0.00
65	AUTRES CHARG GEST COUR	0.00	1 000.00	0.00

66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 333.66	4 069.00	4 068.39
66	Charges financières	4 334.66	4 069.00	4 068.39
673	Titre annulé sur exercice antérieur	1 397.13	10 000.00	5 751.00
67	TITRE ANNULÉ	1 397.13	10 000.00	5 751.00
701249	Redevance contre- valeur pollution	8 338.00	9 000.00	8 553.00
706129	Redevance pollution modernisation	3 570.00	4 000.00	3 895.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	11 908.00	13 000.00	12 448.00
	SOUS TOTAL DEPENSES	69 837.30		
022	TOTAL DEPENSES IMPREVUES	0.00	1 640.18	0.00
6811/042	Dotations amortissements	41 410.32	24 769.82	24 769.82
042	Opération d'ordre entre section	41 410.32	24 769.82	24 769.82
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	111 247.62	171 579.00	124 203.24
	RECETTE DE FONCTIONNEMENT	CA 2016	BP 2017	CA 2017
70111	Redevance eau	40 510.60	40 000.00	40 649.29
701241	Recouvrement redevance pollution domestique	8 552.68	8 000.24	7 950.35
704	Travaux	0.00	2 000.00	0.00
70611	Redevance assainissement collectif	30 807.33	29 000.00	27 921.72
706121	Modernisation des réseaux	3 827.84	3 900.00	3 349.28
7062	Redevance assainissement non collectif	0.00	0.00	0.00
7064	Locations de compteurs	11 752.50	11 700.00	11 762.5
70	VENTES PRODUITS	95 450.95	94 600.24	92 999.54
773/77	Mandat annulé	159.57	0.00	0.00
773/042	ANNULATIF EXERCICE ANTERIEUR	18 015.40	0.00	0.00
777/042	Quote-part des subventions. investissement	6 262.63	6262.63	6 262.63
042	Opération d'ordre entre section	24 278.03	6 262.63	6 262.63
	RECETTES TOTALES	119 888.55		99 262.17
	002 EXCEDENT REPORTE	0.00	70 716.13	0.00
	70 716.13	184 848.00	119 888.55	99 262.17
	FONCTIONNEMENT RESULTAT EXERCICE 2016-2017	8 640.93	171 579.00	-24 941.07
	RESULTATS DE CLOTURE 2016-2017	70 716.13		45 775.06

Monsieur le Maire précise que les dépenses d'exploitations ont été contenues, avec une partie charges de personnels versée cette année sur le budget communal pour un montant de 25 012,15 €, afin de réduire un excédent d'exploitation trop élevé.

Les recettes ont été stables même si les amortissements ont baissé de près de 17 000€ par rapport à 2016. Le déficit d'exploitation est de 24 941,07€, qui, ramené à l'excédent 2016 (70 716,13 €) permet de dégager un excédent reporté satisfaisant d'un montant de 45 775,06 €

	DEPENSES INVESTISSEMENT	CA 2016	BP 2017	CA 2017
20	Total immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00
21531	Installation matériel eau (Bellevue)	20 623.41	14 949.37	1 590.00
21532	Réseaux assainissement (Av Espérazza)	0.00	211 566.00	0.00
2157	Achat matériel	0.00	30 137.00	9 681.60
21	Immobilisation corporelles	20 623.41	256 652.37	11 271.60
13913/040	AMORT SUBVENT 1998 DEPART	4 919.28	4 919.28	4 919.28
13914/040	AMORT SUBVENT 1997 commune eau	152.45	152.45	152.45
139118/040	AMORT SUBVENT 2005 2006 DEPART	446.60	446.60	446.60
13918/040	AMORT SUBVENTION FEDER 2009	744.30	744.30	744.30
21531/040	EAU	10 759.96	0.00	0.00

21532/040	ASSAINISSEMENT	7 255.44	0.00	0.00
040	Opération d'ordre	24 278.03	6 262.63	6 262.63
1641	TOTAL 16 Emprunt	7 130.92	7 397.00	7 396.19
	TOTAL DEPENSES NVESTISSEMENT	52 032.36	270 312.00	24 930.42
	RECETTES INVESTISSEMENT	CA 2016	BP 2017	CA 2017
10222	FCTVA	395.31	3 461.80	3 383.06
1068	PART EXCEDENT DE FONCT N-1	0.00	0.00	0.00
10	Dotations fonds divers	395.31	3 461.80	3 383.06
1311	ETAT DETR	0.00	26 445.00	0.00
1313	DEPARTEMENT-AGENCE DE ' EAU	0.00	50 700.00	0.00
	TOTAL 13	0.00	77 145.00	0.00
1641	CHAPITRE 16 EMPRUNTS	0.00	63 899.04	0.00
281532/040		14 510.87	7 255.43	7 255.43
281531/040		21 627.43	12 242.37	12 242.37
281561/040		91.08	91.08	91.08
28157/040		5 180.94	5 180.94	5 180.94
040	Opérations d'ordre	41 410.32	24 769.82	24 769.82
	TOTAL RECETTES	41 805.63	169 275.66	28 152.88
	001 EXCEDENT ANTER REPORTE	0.00	101 036.34	0.00
	TOTAL RECETTES INVEST	41805.63	270 312.00	28 152.88
	RESULTAT EXCERCICE 2016-2017	10 226.73	0.00	3 222.46
	RESULTAT DE CLOTURE 2016-2017	101 036.34		104 258.80

Monsieur le Maire indique que les dépenses d'investissement (24 930,42 €) ont été couvertes par les recettes (28 152,88 €), permettant de dégager un excédent de 3 222,46€.

Cet excédent rapporté à l'excédent de l'exercice 2016 (101 036,34€) permet de porter l'**excédent de clôture à 104 258,80€**.

Monsieur le Maire précise que l'année 2018 devrait voir la réalisation des raccordements des assainissements individuels au collectif avenue d'Espérazza. Il rappelle que suite à la modernisation de la télégestion, en 2017, la remise aux normes sanitaire de réservoir est à ce jour terminée, les travaux se sont élevés à 20 455,20€ TTC.

Il informe le conseil du report probable du transfert de la compétence eau et assainissement à la communauté de communes des Pyrénées Audoises (CCPA) au 1^{er} janvier 2016, du fait d'une loi nouvelle modifiant la loi NOTRe et de la volonté d'un grand nombre de maire de la CCPA, dont Campagne sur Aude, pour conserver cette compétence sous la coupe de la commune.

Monsieur le Maire après avoir exposé les CA des budgets M14 et M49 et répondu aux questions du conseil, se retire et la présidence du conseil est assurée par Monsieur David FERNANDEZ, 1^{er} adjoint qui soumet au vote les comptes administratifs.

Ils sont approuvés à l'UNANIMITÉ.

IV-Approbation du compte de gestion 2017 - M14 et M49

Le Conseil Municipal après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de

mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

-Après en avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017.

-Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations sont régulières

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2017 au 31 Décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Demande à la juridiction financière, pour les motifs précédemment énoncés, d'exiger : **ADOpte à L'UNANIMITÉ.**

V- Délibération : anticipation avant le vote du budget pour paiement de factures d'investissement :

Afin de pouvoir régler plusieurs factures dans la section d'investissement par anticipation avant le vote du Budget Primitif 2018 de la comptabilité M14, monsieur le Maire propose au conseil municipal de créer deux articles, afin d'inscrire en investissement la somme de 25 000.00 € répartis de la manière suivante :

En Dépenses :

Article 21578 - chapitre 21 - opération 73 - un montant de 3 000.00 €

En Recettes :

Article : 1641 un montant de 3 000.00 €

Ces montants n'excèdent pas le quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice 2018 (dépenses totales, déduction faite du chapitre 16)

En Dépenses :

Article 2157 - chapitre 21 - un montant de 22 000 €

En Recettes :

Article 1641 - un montant de 22 000 €

Ces montants n'excèdent pas le quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice 2018 (dépenses totales, déduction faite du chapitre 16)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **ACCEPTÉ A L'UNANIMITÉ**

VI- Délibération aménagement des berges de l'Aude-Maîtrise d'ouvrage portée par la commune.

Monsieur le Maire expose au conseil que dans le cadre du projet d'aménagement des berges de l'Aude, il convient d'adresser à la DDTM un dossier administratif de déclaration au titre des installations, ouvrages, travaux ou activités touchant le fleuve Aude.

Pour la bonne présentation de ce dossier, il est demandé une délibération du conseil municipal stipulant que la commune se porte maître d'ouvrage de cette opération.

Le conseil municipal, oui l'exposé du Maire **délibère à l'unanimité**, que la commune sera maître d'ouvrage de l'aménagement des bords de l'Aude sur la rive gauche du fleuve dans la traversée du village.

VII- Participation de la commune pour l'achat de matériels psychométrique au profit de la psychologue scolaire qui intervient à l'école dans le cadre du RASED (réseau d'aide spécialisée aux enfants en difficultés).

Monsieur le Maire informe le conseil d'une demande émanant de Madame Catherine Guiraud psychologue de l'éducation nationale, qui intervient à l'école communale dans le cadre du RASED (réseau d'aide spécialisée aux enfants en difficultés). Elle précise que pour l'exercice de sa mission, elle doit utiliser du matériel particulièrement onéreux et demande, compte tenu des effectifs de son secteur, si la commune pourrait apporter une aide financière à hauteur de 4€ par enfant, lui permettant ainsi de couvrir les besoins pour les 8 années à venir.

Monsieur le Maire propose de donner satisfaction à sa demande, pour une dépense totale de 220€ même s'il entend bien que cette dépense devrait relever du budget de l'éducation nationale. **Le conseil valide cette dépense à l'UNANIMITE.**

Questions diverses :

XYLAN : Monsieur le maire informe le conseil des multiples dysfonctionnements du système Xilan observés ces derniers mois et fait part de l'exaspération des usagers. Il indique que des travaux lourds sur l'installation au Pech de St Ferriol devraient avoir lieu dans les prochains jours et seraient de nature à revenir à un fonctionnement normal.

Alexandre APARICIO indique que le passage à la 4G dans quelques semaines sera possible avec la nouvelle installation, Xilan prenant à sa charge le remplacement des antennes.

DEJECTIONS CANINE : Laurence ROUSSET indique que de plus en plus de chiens sont laissés en liberté, et pose le problème des déjections canines.

Monsieur le Maire indique que c'est un combat au quotidien et que c'est le fait de quelques-uns bien identifiés. Il demande à toute occasion aux élus d'intervenir auprès des propriétaires de chiens pour leur faire les remarques ad hoc.

STATIONNEMENT CŒUR DE VILLAGE : Véronique SAUZEDE pose le problème du stationnement gênant en cœur de village.

Monsieur le Maire a conscience des difficultés que rencontrent certains habitants du tour du fort. Il regrette encore une fois le peu de civisme dont font preuve certains habitants qui ont très peu de respect par rapport aux règles de la vie en collectivité. Il prendra des contacts individualisés pour essayer de remédier à ces situations.

SIVU MAISON DE RETRAITE : Eliane LAFAILLE a assisté à la réunion du SIVU et en fait le compte rendu au conseil. Elle indique que l'extension prévue de 10 à 15 lits supplémentaires est pour l'instant bloquée pour des raisons difficiles à déterminer.

SYADEN : Roland SIRE a assisté à la réunion du SYADEN et en fait le compte rendu au conseil. Il indique notamment que la commune de Campagne sur Aude a été retenue afin que le SYADEN réalise l'audit sur l'éclairage public.

Monsieur le Maire complète, en informant que cette étude sera subventionnée par le SYADEN à 90%.

STATION DE POMPAGE : Roland SIRE fait le point sur les travaux en cours et indique qu'il faudra envisager prochainement le remplacement du compteur au pompage. Monsieur le Maire relève que l'année a démarré fort et que plusieurs fuites importantes ont été réglées. La dernière en date s'aggrave de jours en jours et nous rencontrons de grandes difficultés pour la localiser

SITUATION ECOLE : Laurent RIGAL en sa qualité de professeur des écoles, fait le point sur les problèmes scolaires sur Quillan, Espéaza voire au collège de Couiza, où par manque d'effectifs plusieurs classes seront supprimées. Il précise que si ce phénomène persiste, notre école sera à son tour en danger et risque de perdre une classe.

Monsieur le maire est bien conscient de ce problème et précise que tout doit être fait pour maintenir les effectifs actuels. Il invite les élus à vendre notre école à chaque occasion, celle-ci offrant des services et un cadre de bonne qualité, qui seront complétés par la salle de motricité opérationnelle à la rentrée prochaine.

Il précise que de son côté il profite, de ses contacts réguliers avec les maires voisins, pour les sensibiliser sur cette problématique.

TRI SELECTIF : Laurent RIGAL indique que les bornes sélectives sont souvent pleines. Monsieur le Maire indique que le COVALDEM qui a la charge de la relève des bornes a été défaillant à plusieurs reprises. Le service des ordures ménagères de la communauté de communes ont bien conscience de ses désagréments. La mise en place de colonnes de grandes capacités cet automne devrait régler cette problématique.